



**Association MATOUS LANDES**

**1427, Chemin de Thore**

**40000 Mont-de-Marsan**

**Tel: 06.72.84.77.06**

**Blog : <http://matouslandes.canalblog.com/>**

**Email: [matous-landes@sfr.fr](mailto:matous-landes@sfr.fr)**

N° 27/Matous Landes/2013

Pièces jointes : Demande de remboursement aliments pour chat.

<p style="text-align: center;"><b>PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 AOUT 2013</b></p>
---

Les membres du Conseil d'administration de l'association Matous-Landes se sont réunis en assemblée, le jeudi 29 août 2013 à 15h, à Saint-Pierre-du-Mont.

Participants :

Membres : Monsieur Dominique Martin, président ; Monsieur Charles Gratien, trésorier ; Monsieur Jean-Raymond Bonnaud, secrétaire ; Madame Michel Maurice, responsable de la délégation de Mimizan.

Excusés : Madame Marianne Minier, présidente d'honneur ; Madame Isabelle Lemaitre, vice-présidente ; Madame Christiane Morlaes, responsable de la délégation du Pays Tarusate.

Ordre du jour :

- 1/ Reçus fiscaux.
- 2/ Format de Matous-Landes pour 2014.
- 3/ Activités du second semestre.

---

Dominique Martin ouvre la séance à 15h15 en présentant l'ordre du jour.

Un journaliste de France-bleu Gascogne assiste à la première partie de la réunion.

Madame Christiane Morlaes, responsable de la délégation de la Communauté de Commune du Pays Tarusate, s'est excusée de ne pouvoir se joindre à nous car elle a perdu sa Maman. Tous les membres du bureau lui adressent leurs plus sincères condoléances.

## 1/ Recus fiscaux.

Ayant utilisé tous les recours possibles auprès de la Direction départementale des finances publiques, le Président propose de saisir le Ministre de l'économie et des finances, le Médiateur des ministères économique et financier et de déposer un recours pour abus de pouvoir devant le Tribunal administratif de Pau. Les membres du Conseil d'administration donnent, à l'unanimité, l'autorisation d'engager ces trois procédures.

## 2/ Format de Matous-Landes pour 2014.

Le président présente la situation : En 12 ans, l'association a connu un important développement. Au départ, son activité se limitait à l'agglomération montoise et aujourd'hui, elle couvre les deux tiers du département. D'autre part, ses missions se sont diversifiées (adoptions, recherche des chats perdus, conventions avec les collectivités, etc...)

Pour faire face à ces nouvelles charges, le bureau ne s'est pas assez renforcé et le volume de travail est devenu insupportable.

Face à cette situation le président propose de réfléchir au volume que l'on souhaite donner à Matous-Landes pour 2014. Le Conseil d'administration se réunira mi septembre, terme de la réflexion, pour arrêter un projet qui sera présenté en janvier à l'Assemblée générale.

Voici quelques projets du plus favorable à la dissolution de Matous-Landes :

- Maintien du format actuel avec renforcement du bureau par une personne responsable de la cellule adoption et une autre pour la cellule médias.
- Suppression de l'activité adoption.
- Limiter l'activité de Matous-landes à l'agglomération montoise.
- Dissolution de Matous-Landes

## 3/Activités du second semestre :

- **Forum des Associations montoises : Les 7 et 8 septembre.** Nous tiendrons un stand pour promouvoir l'adoption des chats et chatons que nous détenons en famille d'accueil. Nous informerons aussi le public des procédures engagées contre les Finances publiques. Nous sensibiliserons sur l'importance de faire stériliser les chats domestiques.
  - La collecte de croquettes, prévue au centre commercial Carrefour de Mont-de-Marsan, se déroulera que si des bénévoles l'organisent : prise de contact avec le Directeur du centre commercial, choix de la date, modalités préparatoires et de mise en œuvre.
  - L'arrêt annuel des comptes s'effectuera le mardi 5 novembre au domicile de Charles.
  - Un courrier sera adressé aux adhérents début décembre contenant une convocation pour l'Assemblée générale, un rapport moral et bilan financier, une information sur l'actualité de l'association et un appel aux dons et adhésions.
  - La date de l'Assemblée générale est arrêtée au samedi 4 janvier à 15h. Le lieu reste à préciser.
-

La séance est close à 17h.

Le Président

Le Secrétaire

Le Trésorier